

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

138

DECRET D/2020/...../PRG/SGG

PORTANT NOMINATION D'UN COORDINATEUR NATIONAL DU PROJET POUR
LES RESULTATS AU PRESCOLAIRE ET A L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL
(PRePEF)

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

- Vu** la Constitution ;
- Vu** la Loi L/2018/025/AN du 03 juillet 2018, portant Organisation Générale de l'Administration Publique ;
- Vu** la Loi L/2019/0027/AN du 07 juin 2019, portant Statut Général des Agents de l'Etat ;
- Vu** le Décret D/2018/067/PRG/SGG du 21 mai 2018, portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu** le Décret D/2018/072/PRG/SGG du 25 mai 2018, portant Structure du Gouvernement, tel que modifié à ce jour ;
- Vu** le Décret D/2018/264/PRG/SGG du 02 novembre 2018, portant Attributions et Organisation du Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation ;
- Vu** le Décret D/2020/122/PRG/SGG du 19 juin 2020, portant Réaménagement du Gouvernement ;
- Vu** l'Accord de Don IDA N° D484-GN ;
- Vu** les résultats du recrutement du personnel de l'Unité de Coordination du Projet.

DECRETE :

Article 1 : Monsieur **Abdoulaye Rouguiatou KABA** économiste, est nommé Coordinateur National du Projet pour les Résultats au Préscolaire et à l'Enseignement Fondamental (PRePEF).

Article 2 : Les Ministères en charge du Plan et du Développement Economique, de l'Economie et des Finances, du Budget et de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'application du présent décret.

Article 6 : Le présent décret qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 01 JUL. 2020 2020



Professeur Alpha CONDE